

Enregistrer la vigueur des agneaux pour améliorer leur survie

Les conditions de naissance des agneaux et leurs premières heures de vie sont déterminantes pour la survie des jeunes. Depuis 2015, de plus en plus d'éleveurs en sélection enregistrent les phénotypes de vigueur de leurs agneaux à la naissance. La sélection de ce caractère concourt à la recherche d'autonomie des animaux lors des agnelages qui représentent un pic de travail important en élevage. En complément, la vigueur des agneaux est associée à un meilleur taux de survie des jeunes, ce qui contribue également à l'amélioration de la productivité numérique.

Aujourd'hui, productivité et charge de travail sont deux points clés de l'élevage.





LA VIGUEUR D'UN AGNEAU RECOUVRE 3 APTITUDES

- sa capacité à naître sans aide,
- à être actif rapidement après la mise-bas
- et à téter en autonomie.

Des grilles d'enregistrement standardisées permettent d'enregistrer les différentes situations rencontrées lors des agnelages de manière homogène.

Le poids naissance et la mortalité des agneaux sont également très informatifs en complément des simples enregistrements de vigueur.

DES INTÉRÊTS TECHNIQUES

L'amélioration de la vigueur des agneaux contribue globalement à la recherche de productivité et de gain de temps de travail.

ENREGISTRER LE CARACTÈRE DE VIGUEUR PERMET À L'ÉLEVEUR DE :

- Surveiller plus rigoureusement les agnelages pour baisser son taux de mortalité d'agneaux
- Repérer facilement les agneaux à problème en leur mettant un collier en caoutchouc autour du cou
- Suivre les poids naissance pour améliorer la préparation des brebis à l'agnelage
- Mieux connaître ses pratiques d'éleveur
- Se comparer à d'autres éleveurs qui enregistrent les mêmes données
- Disposer de nouveaux indicateurs pour faciliter l'appui technique

LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Des caoutchoucs à bords pour noter et garder les informations de vigueur de chaque agneau dès la naissance et jusqu'au bouclage



Un peson d'une précision de 20 g pour le poids naissance



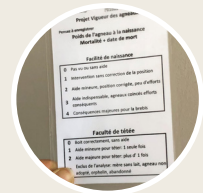
Source : ADEMI pesage

Un support de saisie des données : certains logiciels éleveurs ont développé les modules spécifiques à l'enregistrement de la vigueur des agneaux*



* La saisie papier sur le carnet d'agnelage avant ressaisie dans OVALL reste possible

Le document "mémo" plastifié présentant les différentes notes de chaque grille à amener en bergerie



LE PROTOCOLE

La collecte des données se fait à l'agneau et non à la brebis. Il existe un effet génétique direct (lié aux gènes de l'agneau) et maternel (lié aux gènes de sa mère) et c'est l'information la plus précise, c'est-à-dire à l'individu « agneau » qui doit être collectée.

Pour chaque agneau, la collecte de la vigueur nécessite d'enregistrer 3 notes différentes : une note de facilité de naissance, une note d'activité de l'agneau et une note de faculté de têter.

Pour conserver la traçabilité des données de vigueur, il est recommandé de placer un caoutchouc autour du cou des agneaux entre la naissance et la saisie des informations sur support (papier ou informatique). Avec un stylo, l'éleveur écrit les notes de vigueur de chaque animal directement sur le caoutchouc, en attendant de les saisir sur un support pérenne. Le lavage de l'élastique permettra ensuite sa réutilisation pour un autre agneau.

Le poids à la naissance est aussi une donnée précieuse. Il doit être collecté dans les 24 premières heures après la naissance. De même, l'enregistrement exhaustif des mortalités agneau avec leur date est essentielle pour progresser sur la survie.



ASTUCE :

Certains éleveurs ont pris l'habitude de n'affecter un élastique en caoutchouc qu'autour du cou des agneaux à problème, c'est-à-dire présentant des notes différentes de 0 pour chaque critère. Le collier en caoutchouc permet ainsi de repérer les agneaux faibles plus facilement pour surveiller leur développement en début de vie.

ZOOM

AU-DELÀ DE L'INTÉRÊT D'APPUI TECHNIQUE D'ENREGISTRER CE CARACTÈRE DE VIGUEUR À LA NAISSANCE, LES PERSPECTIVES DE SÉLECTION GÉNÉTIQUE SONT PROMETTEUSES.

Ce caractère, en lien étroit avec le caractère de mortalité, semble être plus héritable (Tortereau et al., 2018). En effet, les premières estimations françaises d'héritabilité directe de l'Inrae se situent autour de 0,25 pour la facilité de naissance, 0,15 pour l'activité de l'agneau et 0,20 pour la faculté de tétée. Les corrélations génétiques entre les caractères de vigueur se montrent plus ou moins élevées mais elles sont toujours positives. Ainsi, une sélection efficace est envisageable : un progrès génétique réel sur le caractère de vigueur pourrait être accessible aux races ovines françaises.



LES GRILLES DE NOTATION



FACILITÉ DE NAISSANCE

L'objectif est de caractériser ici le niveau d'autonomie des agneaux à naître.

L'éleveur enregistre le niveau d'intensité de l'intervention lors de l'agnelage. La grille se décline en 5 classes qui vont d'une naissance sans aide (ou non vue) avec la note 0, à un fort assistanat (note 4), naissance ayant eu des conséquences majeures pour la mère.

0	Pas vu ou sans aide	Naissance non vue ou sans intervention sur l'agneau
1	Intervention sans correction	Intervention sans correction de la position de l'agneau
2	Aide mineure	Aide mineure de l'éleveur, position corrigée de l'agneau, peu d'efforts
3	Aide indispensable	Aide indispensable de l'éleveur, agneau coincé au niveau de la filière pelvienne, efforts conséquents
4	Conséquences sur la brebis	Conséquences majeures pour la brebis

ACTIVITÉ DE L'AGNEAU

L'éleveur attribue une note suivant l'activité de l'agneau et les efforts faits par ce dernier pour se mettre debout rapidement.

Cette note ne doit être affectée que lorsque l'agneau est encore **mouillé**, ce qui correspond ainsi à une relative proximité de la mise-bas. Dès que l'agneau est sec, l'activité de l'agneau n'est plus évaluable.

La grille se compose de 4 modalités allant de 0 à 3. Les classes de 1 à 3 correspondent aux notes d'activité des agneaux extrêmement vigoureux (1) jusqu'aux agneaux très faibles (3). La note 0 correspond aux naissances non vues ou vues trop tardivement (agneau sec) pour évaluer l'activité du jeune.



0	Mise-bas non vue	Impossibilité d'évaluer l'activité de l'agneau : la mise-bas n'a pas été observée
1	Agneau extrêmement vigoureux	Agneau extrêmement vigoureux, debout ou essaie de se lever, au moins sur les genoux
2	Agneau actif	Agneau actif, genoux repliés et/ou soulève sa poitrine
3	Agneau faible et très faible	Agneau faible et très faible, froid, soulève sa tête, reste couché ou n'a pas soulevé sa tête, pas de mouvement



FACULTÉ DE TÉTÉE

L'éleveur indique le niveau d'autonomie de l'agneau à téter sa mère.

La grille se présente en 5 choix. L'échelle est progressive entre le 0 et le 2, en partant du 0 pour traduire le cas d'un agneau qui tète au pis sans aucune aide au 2 qui correspond aux agneaux qui ont nécessité une aide majeure pour téter, c'est à dire une aide prodiguée plus d'une fois. Les cas 3 et 4 sont des cas particuliers empêchant l'observation de la tétée de l'agneau sur sa mère. Le 3 signale une impossibilité d'évaluer l'agneau du fait d'un rejet par sa mère et le 4, les autres cas (mère sans lait, agneau orphelin, ...).

0	Boit correctement sans aide	L'agneau boit correctement sans aide de la part de l'éleveur
1	Aide mineure	Aide mineure pour téter une fois
2	Aide majeure	Aide majeure pour téter, plus d'une fois
3	Rejet par la mère	Agneau rejeté par sa mère qui l'empêche de téter
4	Exclu de l'analyse	Agneau exclu de l'analyse : mère sans lait, orphelin, abandonné

POIDS DE NAISSANCE

Le poids naissance des agneaux doit être collecté dans un délai maximum de 24 heures après la naissance. Au-delà, ce poids n'est plus comparable avec les autres agneaux et mieux vaut ne pas l'enregistrer.

